

12-03-26

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 26 mars 2012, à 19 h 35, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Marie-Claude Hamel  
Nadyne Langlois  
Lise Lévesque  
Micheline Lizotte (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault  
Raynald Caissy, vice-président  
Jacques Deschênes  
Claude Fortin  
Steve Gagné  
Gilbert Labrie  
Claude Lévesque (représentant du comité de parents pour l'ordre primaire)  
Guy Potvin  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs  
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

**Absences :**

Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux, *motivée*  
Sylvain Pleau, *motivée*

12-03-26-217

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

**12-03-26-218 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

**12-03-26-219 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M<sup>me</sup> Micheline Lizotte, représentante du comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

**12-03-26-220 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions et correspondance des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
  - 6.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2012 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2012 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.3. Politique de dotation des ressources humaines – Pour consultation (Rock Bouffard);
  - 6.4. Remplacement des chaudières au Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis – Paiement final (Carl Ruest);
  - 6.5. Remplacement des chaudières à l'école des Cheminots–des Quatre-Vents – Paiement final (Carl Ruest);
  - 6.6. Services de téléphonie analogique – Octroi de contrat (Carl Ruest);
  - 6.7. Vente de terrain à la MRC de la Mitis – Autorisation (Carl Ruest);
  - 6.8. Achat de terrain à la Fabrique de Sainte-Cécile-du-Bic – Autorisation (Carl Ruest);
  - 6.9. Semaine du personnel de soutien – 22 au 28 avril 2012 (Cathy-Maude Croft);

- 6.10. Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école des Cheminots–du Sommet à Padoue – Formation d'un comité d'analyse (Jean-François Parent);
- 6.11. Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école de la Colombe à Esprit-Saint – Formation d'un comité d'analyse (Jean-François Parent);
- 6.12. Analyse de la situation de l'école de la Colombe à Esprit-Saint – Lieu où seront donnés les services d'éducation préscolaire en 2012-2013 (Jean-François Parent);
- 6.13. Autorisation de voyages (Jean-François Parent);
- 6.14. Adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent – 2012-2013 (Jean-François Parent);
- 6.15. Modification au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur régulier 2011-2012 (Rock Bouffard);
- 6.16. Comblement de poste (**huis clos**) (Jean-François Parent);

## 7.0 Information

- 7.1 Rapport du président ;
- 7.2 Rapport du directeur général ;
- 8.0 Questions nouvelles;
- 9.0 Levée de la séance.

## DÉCISION

### 12-03-26-221 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2012 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2012 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### 12-03-26-222 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MARS 2012 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2012 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**12-03-26-223 POLITIQUE DE DOTATION DES RESSOURCES HUMAINES – POUR CONSULTATION**

ATTENDU la volonté de notre commission scolaire de modifier sa *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU l'étude en comité plénier;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'adopter, pour consultation, la *Politique de dotation des ressources humaines*.

**12-03-26-224 REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES AU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI-MITIS – PAIEMENT FINAL**

ATTENDU la fin des travaux du projet de remplacement des chaudières au Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis;

ATTENDU la recommandation de la firme Roche;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de verser à l'entrepreneur Plomberie de l'Est inc., la somme de 22 857,24 \$, taxes incluses, représentant le paiement final dans ce projet.

**12-03-26-225 REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES À L'ÉCOLE DES CHEMINOTS-DES QUATRE-VENTS – PAIEMENT FINAL**

ATTENDU la fin des travaux du projet de remplacement des chaudières à l'école des Cheminots-des Quatre-Vents;

ATTENDU la recommandation de la firme Dessau;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de verser à l'entrepreneur Plomberie St-Pie-X inc., la somme de 11 541,58 \$, taxes incluses, représentant le paiement final dans ce projet.

**M. Steve Gagné dénonce son intérêt au conseil des commissaires sur le prochain sujet et ne prendra pas part au processus décisionnel.**

**12-03-26-226 SERVICES DE TÉLÉPHONIE ANALOGIQUE – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU les lignes téléphoniques analogiques que possède la Commission scolaire pour assurer un réseau d'urgence en cas de panne de son système IP;

ATTENDU que l'actuel contrat avec Telus pour la fourniture de ce service vient à échéance d'ici peu;

ATTENDU que Telus est la seule entreprise à pouvoir fournir ce service pour l'ensemble des immeubles de la Commission scolaire;

ATTENDU l'article 13 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* qui autorise, dans certaines circonstances, la conclusion de contrats de gré à gré pour des contrats dont la valeur est au-dessus du seuil d'appel d'offres public;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'octroyer le contrat pour la fourniture de services de téléphonie analogique à la firme Telus pour la somme de 2 225,43 \$ par mois pour une durée de 60 mois (taxes en sus).

**12-03-26-227 VENTE DE TERRAIN À LA MRC DE LA MITIS – AUTORISATION**

ATTENDU la demande reçue de la MRC de la Mitis pour l'achat d'une parcelle de terrain propriété de la Commission scolaire des Phares à Mont-Joli;

ATTENDU la négociation qui a suivi cette demande;

ATTENDU que cette vente n'a pas de conséquence sur le développement futur de ce secteur par la Commission scolaire;

ATTENDU que les frais de notaire et d'arpentage légal sont à la charge de la MRC de la Mitis dans cette transaction;

Il est proposé par M. Steve Gagné et résolu de vendre à la MRC de la Mitis une parcelle de terrain mesurant 25 mètres par 54,42 mètres pour une superficie de 1 360,5 mètres carrés (à confirmer par arpentage légal) à l'extrémité sud-est des lots numéros 4 071 057 et 4 070 883 du cadastre du Québec, situés sur les terrains de l'école du Mistral à Mont-Joli, pour la somme de 8,25 \$ du mètre carré.

**12-03-26-228 ACHAT DE TERRAIN À LA FABRIQUE DE SAINTE-CÉCILE-DU-BIC – AUTORISATION**

ATTENDU que la Commission scolaire loue auprès de la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Cécile du Bic, les terrains sur lesquels est construite l'école de Mont-Saint-Louis en vertu d'un bail signé en 1962;

ATTENDU les démarches entreprises par la Fabrique auprès de la Commission scolaire pour lui signifier son intérêt à mettre fin au bail en lui vendant ces terrains;

ATTENDU la négociation qui a suivi cette demande;

ATTENDU l'intérêt manifesté par la Ville de Rimouski pour acquérir une partie des terrains pour donner un accès public à l'espace vert que constitue le Mont-Saint-Louis;

ATTENDU les échanges tripartites qui ont permis de fixer les limites des nouveaux lots à créer ainsi que les détails de la transaction avec la Fabrique et la Ville de Rimouski;

ATTENDU que cet achat viendra régulariser les titres de propriété de la Commission scolaire des Phares pour ce secteur;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nadyne Langlois d'acheter de la Fabrique Ste-Cécile-du-Bic, une partie de l'actuel lot numéro 3 663 078, d'une superficie approximative (à confirmer par arpentage légal) de 10 765 mètres carrés, cette partie bornant du côté nord-est au terrain propriété de la Commission scolaire et au sud-ouest à la parcelle acquise par la Ville de Rimouski lors de la même transaction. Le montant de cet achat est fixé à 100 000 \$.

M. Alain Rioux demande le vote sur la proposition :

POUR : 13  
 CONTRE : 1  
 ABSTENTION : 2

La proposition est adoptée à la majorité.

M. Raynald Caissy inscrit sa dissidence.

Les suivis sont vérifiés.

**12-03-26-229 SEMAINE DU PERSONNEL DE SOUTIEN – 22 AU 28 AVRIL 2012**

ATTENDU que la Semaine du personnel de soutien se déroule du 22 au 28 avril 2012;

Il est proposé par M. Raymond Tudeau et résolu de reconnaître et de souligner le travail effectué par tous les membres du personnel de soutien pour leur contribution à la réussite des élèves.

**12-03-26-230 ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DES CHEMINOTS-DU SOMMET À PADOUE – FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE**

ATTENDU la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*, qui prévoit notamment que la Commission scolaire entreprend l'analyse pour le maintien ou la fermeture d'un établissement d'enseignement lorsque le nombre d'élèves est inférieur à 20 ;

ATTENDU la prévision de la clientèle pour 2012-2013 ;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'instituer un comité d'analyse pour l'école des Cheminots-du Sommet à Padoue, composé des personnes suivantes, conformément à l'article 7.1 de la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés* :

- la direction de l'établissement concerné;
- deux parents membres du conseil d'établissement de l'établissement concerné;
- la direction générale;
- la direction des Services des ressources matérielles;
- la direction des Services éducatifs;
- la direction des Services des ressources financières;
- la direction des Services des ressources humaines;
- un commissaire représentant le quartier scolaire visé;
- un autre commissaire nommé par le conseil des commissaires;
- un membre de la communauté nommé par la Municipalité;
- un enseignant choisi par la Commission scolaire après consultation du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis;

Il est également résolu de nommer les commissaires suivants pour siéger sur le comité d'analyse :

- M<sup>me</sup> Lise Lévesque;

- M<sup>me</sup> Louise Dione;
- M. Claude Lévesque;
- M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel, substitut.

**12-03-26-231 ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE À ESPRIT-SAINT – FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE**

ATTENDU la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*, qui prévoit notamment que la Commission scolaire entreprend l'analyse pour le maintien ou la fermeture d'un établissement d'enseignement lorsque le nombre d'élèves est inférieur à 20 ;

ATTENDU la résolution n° 11-05-09-303 ;

ATTENDU la prévision de la clientèle pour 2012-2013 ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'instituer un comité d'analyse pour l'école de la Colombe à Esprit-Saint, composé des personnes suivantes, conformément à l'article 7.1 de la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés* :

- la direction de l'établissement concerné;
- deux parents membres du conseil d'établissement de l'établissement concerné;
- la direction générale;
- la direction des Services des ressources matérielles;
- la direction des Services éducatifs;
- la direction des Services des ressources financières;
- la direction des Services des ressources humaines;
- un commissaire représentant le quartier scolaire visé;
- un autre commissaire nommé par le conseil des commissaires;
- un membre de la communauté nommé par la Municipalité;
- un enseignant choisi par la Commission scolaire après consultation du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis;

Il est également résolu de nommer les commissaires suivants pour siéger sur le comité d'analyse :

- M<sup>me</sup> Sara Deschênes;
- M. Guy Potvin;
- M. Jacques Deschênes;
- M. Raynald Caissy, substitut.

**12-03-26-232 ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE À ESPRIT-SAINT – LIEU OÙ SERONT DONNÉS LES SERVICES D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE EN 2012-2013**

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU l'obligation de débiter le processus de consultation publique par un avis public donné au plus tard le 1<sup>er</sup> avril de l'année précédant celle où la cessation des services d'éducation préscolaire par une école est envisagée;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'adopter le document d'intention de procéder à la modification du lieu où seront donnés les services d'éducation préscolaire de l'école de la Colombe pour 2012-2013 ;

Il est également résolu de procéder à la consultation publique prévue à la *Loi sur l'instruction publique* et d'adopter le calendrier de consultation suivant :

- Avis public : 28 mars 2012
- Information disponible pour la population : 28 mars 2012
- Réception des mémoires écrits au plus tard le : 13 avril 2012
- Consultation publique : 18 avril 2012
- Adoption de la décision : 23 avril 2012

**12-03-26-233 AUTORISATION DE VOYAGES – PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document #F112-5-1 (11-04).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**12-03-26-234 ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT BAS-SAINT-LAURENT – 2012-2013**

ATTENDU la mission de l'Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU la demande d'adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent adressée à chaque organisme;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'adhérer à l'Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent pour l'année scolaire 2012-2013.

**12-03-26-235 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR RÉGULIER 2011-2012**

ATTENDU la résolution 11-05-30-321;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de procéder aux modifications suivantes au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur régulier 2011-2012 :

- Abolir un poste de concierge classe II de 38 h 45 à l'école des Hauts-Plateaux–Marie-Élisabeth le 2 mars 2012.
- Intégrer ces modifications au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur régulier codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**12-03-26-236 HUIS CLOS**

À 20 h 57, il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de continuer la séance à huis clos.

**12-03-26-237 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 59, il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de siéger en séance publique.

**12-03-26-238 NOMINATION INTÉrimAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DU CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur du Centre de formation de Rimouski-Neigette est vacant en raison du départ à la retraite du titulaire du poste;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général* (C.C. r. 28-2007);

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de confirmer la nomination par intérim de M. Jean-Pierre Doucet au poste de directeur du Centre de formation de Rimouski-Neigette jusqu'au 16 juillet 2012.

**12-03-26-239 INFORMATION**

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

**12-03-26-240 QUESTIONS NOUVELLES**

Aucun sujet n'est soumis.

**12-03-26-241 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21 h 01, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de lever la séance.

\_\_\_\_\_  
PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MARS 2012**

<b>NUMÉRO DE RÉOLUTION :</b>	<b>TITRE :</b>
12-03-26-217	Période de questions et correspondance des élèves
12-03-26-218	Période de questions réservée au public
12-03-26-219	Période réservée aux commissaires parents
12-03-26-220	Adoption de l'ordre du jour
	<b>Décision</b>
12-03-26-221	Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2012 – Approbation et suivis
12-03-26-222	Procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2012 – Approbation et suivis
12-03-26-223	Politique de dotation des ressources humaines – Pour consultation
12-03-26-224	Remplacement des chaudières au Centre de formation des adultes de Mont-Joli–Mitis – Paiement final
12-03-26-225	Remplacement des chaudières à l'école des Cheminots–des Quatre-Vents – Paiement final
12-03-26-226	Services de téléphonie analogique – Octroi de contrat
12-03-26-227	Vente de terrain à la MRC de la Mitis – Autorisation

12-03-26-228	Achat de terrain à la Fabrique de Sainte-Cécile-du-Bic – Autorisation
12-03-26-229	Semaine du personnel de soutien – 22 au 28 avril 2012
12-03-26-230	Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école des Cheminots–du Sommet à Padoue – Formation d'un comité d'analyse
12-03-26-231	Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école de la Colombe à Esprit-Saint – Formation d'un comité d'analyse
12-03-26-232	Analyse de la situation de l'école de la Colombe à Esprit-Saint – Lieu où seront donnés les services d'éducation préscolaire en 2012-2013
12-03-26-233	Autorisation de voyages – Président et directeur général
12-03-26-234	Adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent – 2012-2013
12-03-26-235	Modification au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur régulier 2011-2012
12-03-26-236	Huis clos
12-03-26-237	Retour en séance publique
12-03-26-238	Nomination intérimaire au poste de directrice ou de directeur du Centre de formation de Rimouski-Neigette
12-03-26-239	Information
12-03-26-240	Questions nouvelles
12-03-26-241	Levée de la séance